

Lyon, 20 mars 2023

Communiqué de presse : Entraigues-sur-la-Sorgue, la première ville du Vaucluse à soutenir le Traité sur l'interdiction des armes nucléaires, organise une réunion publique ce 22 mars pour célébrer cette initiative

Entraigues-sur-la-Sorgue est la première ville du Vaucluse à signer l'Appel des villes pour soutenir l'universalisation du Traité des Nations unies sur l'interdiction des armes nucléaires (TIAN) et invite la France à adhérer au traité. Cet Appel, lancé par ICAN (Campagne Internationale pour abolir les armes nucléaires), prix Nobel de la Paix 2017, a pour objectif de soutenir ce traité en vigueur depuis le 22 janvier 2021 et refusé par la France.

Ce **mercredi 22 mars à 18h**, M. le Maire **Guy Moureau** organisera une cérémonie de signature officielle suivie d'une réunion publique sur « *Le rôle des villes face aux dangers des armes nucléaires* » (salle des fêtes), avec la présence de M. **Jean-Marie Collin**, directeur d'ICAN France et de Mme **Mitchie Takeuchi** (par visioconférence), journaliste et petite-fille du directeur de l'hôpital d'Hiroshima, représentante des victimes de ce drame.

**LE RÔLE DES VILLES
FACE AUX DANGERS
DES ARMES NUCLÉAIRES**

**Conférence Publique
ICAN, PRIX NOBEL DE LA PAIX**

MERCREDI 22 MARS 2023 À 18H00
Salle des Fêtes, Entraigues-sur-la-Sorgue



Entraigues-sur-la-Sorgue a rejoint soixante-huit autres villes françaises, dont Paris, Lyon et plus de 700 autres à travers le monde (Berlin, Sydney, Washington...). Le Conseil municipal, le 1er février dernier, a délibéré en faveur d'un vœu et « *a ainsi approuvé (par 24 voix pour et 4 abstentions) l'intérêt de la démarche pour la commune, soit le soutien au Traité d'Interdiction des Armes Nucléaires lancé par ICAN, et autorise Monsieur le Maire à signer l'Appel des villes pour soutenir le Traité sur l'interdiction des armes nucléaires.* »

Cet Appel des villes exprime le danger des armes nucléaires, renforcé depuis le début de la guerre d'invasion de la Russie en Ukraine, et demande à la France d'adopter la démarche du Traité sur l'interdiction des armes nucléaires. Ce traité, mis en œuvre par l'ONU, est à ce jour signé par 92 États, ratifié par 68 États (dont l'Autriche, l'Afrique du sud, l'Irlande, le Mexique, la Nouvelle Zélande, Saint-Siège). Il est soutenu également par le Comité international de la Croix-Rouge.

Il faut noter que dans le département proche des Bouches-du-Rhône, les villes de Saint-Rémy-de-Provence (vote d'un vœu le 7 février 2023), Graveson, Fontvieille, Le Rove, Septèmes-les-Vallons et Novès ont déjà adopté une démarche similaire. La décision d'Entraigues-sur-la-Sorgue devrait entraîner de nouvelles signatures dans le département du Vaucluse.

Contact pour interview : Jean-Marie COLLIN, directeur de ICAN France,
+ 33 (0)6 37 94 62 41 – jeanmarie@icanfrance.org

ICAN France est le relais national de la Campagne internationale pour abolir les armes nucléaires (ICAN), prix Nobel de la paix 2017. Cette campagne, lancée en 2007 regroupe plus de 650 ONG partenaires dans 110 pays. Elle vise à mobiliser les citoyens et les gouvernements pour l'universalisation et la mise en application du Traité des Nations Unies sur l'interdiction des armes nucléaires (TIAN).